

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 25

23^e année • mercredi 17 juin 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

Des milliers de femmes se sont mobilisées dimanche dernier pour revendiquer l'égalité dans les faits et pour exprimer leur volonté de vivre dans une société solidaire, sans racisme, ni sexisme. Une lutte qui, un an après la Grève historique féministe, n'a rien perdu de sa vitalité. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Ressac violet

Sonya Mermoud

Discrimination salariale. Double journée. Violence domestique. Harcèlement et sexisme ordinaire. Un an après la gigantesque vague féministe qui a déferlé sur la Suisse, les femmes sont redescendues dans la rue. Certes sans bénéficier de la même visibilité que lors de la Grève historique du 14 juin 2019, pandémie de coronavirus oblige, mais portée par ce même élan créatif et déterminé en faveur de l'égalité. Et pour cause. En dépit d'exigences pour le moins légitimes, peu d'améliorations sont intervenues. Et ce, même en regardant le verre à moitié plein. Une moitié qui se traduit par un nombre record d'élues au parlement fédéral l'automne dernier et l'adoption

d'un congé paternité qui devra toutefois encore être confirmé en raison d'un référendum. Un dernier petit pas bien loin d'une dispense parentale, nettement préférable. Autre avancée qui aurait dû couler de source depuis longtemps, la récente acceptation par le Conseil national du mariage pour tous. Autant dire que les progrès se révèlent pour le moins timides. Voire anecdotiques. Sur le front de l'emploi, les travailleuses touchent toujours des salaires inférieurs de 640 francs en moyenne par rapport à leurs homologues masculins occupant une même fonction. Un scandale que la Loi sur l'égalité révisée, qui entrera en vigueur ce 1^{er} juillet, ne changera guère. Un tigre de papier se bornant à exiger des grandes entreprises de procéder à des contrôles, sans prévoir de sanctions. Bien insuffisant pour corriger une injustice enracinée dans une économie tirant clairement parti de cette situation. Et alors que les femmes réclament aujourd'hui encore plus fortement que hier une revalorisation des métiers dits féminins dont chacun a pu mesurer le caractère essentiel durant la crise sanitaire. En particulier dans la vente, les soins, le nettoyage. Au lendemain des applaudissements aux balcons, l'heure n'est plus aux remerciements mais aux actes. Les conditions de travail et les rémunérations doivent être à la hauteur des acclamations. Sachant aussi l'incidence des bas salaires le plus souvent conjugués au féminin sur les rentes vieillesse. Selon l'Union syndicale suisse, ces dernières se révèlent en

moyenne inférieure d'un tiers de celles des hommes. Double pénalité et durant l'activité professionnelle et à la retraite. Autre impératif: la reconnaissance et le partage des tâches domestiques et de care. Le travail éducatif, l'aide aux proches ne s'apparentent en rien à des loisirs. La charge mentale ne peut être supportée seule par les femmes qui continuent à réclamer davantage de temps, de respect et d'argent d'autant plus vigoureusement que la crise sanitaire a encore exacerbé la question. Comme elle a mis en lumière la situation d'employées de maison, dont une grande majorité de migrantes, confrontées à une précarité particulièrement choquante. Elles non plus ne sont pas oubliées dans la lutte en cours. Autre bataille encore loin d'être gagnée, celle contre les violences domestiques et le droit inaliénable des femmes à disposer librement de leur corps. A l'autodétermination sexuelle. Un dernier point qui passe par une réforme du Code pénal suisse et la possibilité de punir tous les actes sexuels non consentis. Autant dire que plusieurs 14 juin seront encore nécessaires pour que le modèle patriarcal et de classe entame une mue en profondeur. La vague violette se doit de perdurer. ■

PROFIL



Antoinette Rychner, une plume poétique et engagée.

PAGE 2

SUISSE

Une rente-pont pour les chômeurs âgés.

PAGE 3

MÉTIER

Maçonne et féministe de toujours.

PAGE 5

LICENCIEMENTS

Protestation du personnel de Day Medical SA.

PAGE 9

UNE FICTION POUR CONJURER LES PEURS

Antoinette Rychner vient de publier un nouveau roman. Une fiction inspirée de la théorie de l'effondrement, qui inquiète cette autrice féministe, vent debout contre l'inaction climatique

Sonya Mermoud

Une maison dans un carré de verdure, à la lisière du village de Valangin, à Neuchâtel. Une habitation élevée sur plusieurs étages aux espaces découverts, colorés, chaleureux. Dans la lumineuse salle de séjour-cuisine, bordée de bibliothèques bien garnies, la machine à café crépète. Des jouets jonchent le sol révélant la présence de petits enfants. Ambiance bohème et sympathique. Menue, tout en douceur, Antoinette Rychner, 40 ans, parle de son livre coup-de-poing, *Après le monde*. Un récit épique, littéraire, racontant le quotidien, au lendemain d'un effondrement économique, politique et social. Une narration confiée essentiellement à des protagonistes femmes, faisant écho à la fibre féministe de l'autrice. «J'avais lu l'essai de Pablo Servigne sur la thématique. Un véritable coup de massue. J'ai eu envie d'y répondre par une fiction», explique Antoinette Rychner, pour qui cette issue catastrophique est probable.

APPEL DU PIED À CHANGER

«Le dérèglement climatique a débuté depuis des décennies. On ne se trouve plus dans la projection mais déjà au stade bilan», déplore l'écrivaine, non sans fustiger «l'inertie, la lenteur ou le déni» face à un danger imminent. «Nos structures, elles aussi, montrent leurs vulnérabilités dans un système mondialisé de plus en plus bancal. Avec des démocraties fragilisées, des médias en crise, l'épuisement des ressources...» poursuit Antoinette Rychner, désireuse, à travers sa fiction, de sensibiliser les lecteurs aux risques de collapsologie. De stimuler des envies de créations collectives orientées vers la transition. De promouvoir un mode de vie qui ne dépasse pas nos moyens. Et de conjurer ses peurs. «Ecrire, c'est tordre le cou à un sentiment d'impuissance, donner de la réalité à des visions imaginaires, les rendre crédibles», révèle la talentueuse écrivaine, aussi largement influencée par la pensée anarchiste – entre solidarité, organisation

par la base, responsabilité et éducation citoyenne. Et qui signe déjà plusieurs romans et pièces de théâtre couronnés de nombreux prix. «J'oscille entre ces deux genres. Les textes pour la scène divergent dans l'approche narrative. Destinés à être dits, ils constituent un élément parmi d'autres visuels, sonores, non verbaux... Je suis parfois surprise de voir comment les autres s'en emparent», note celle qui a travaillé plusieurs années comme technicienne du spectacle avant de se consacrer entièrement à l'écriture. Une passion qui plante ses racines dans son enfance.

RITUALISER LES ÉVÉNEMENTS

«Ecrire a toujours fait partie de moi. Un moyen de rêver. De goûter à une certaine liberté», souligne la quadragénaire qui, adolescente, se montrait déjà critique par rapport à notre monde. «J'étais plutôt rebelle et tourmentée, animée par un sentiment d'injustice, révoltée par l'oppression de la société sur les individus», raconte cette femme qui publiera sa première nouvelle à l'âge de 20 ans, décrochant le Prix international des jeunes auteurs. Avant d'obtenir, en 2009, son diplôme de l'Institut littéraire suisse, quittant les coulisses des spectacles. Depuis, Antoinette Rychner n'a plus déposé la plume: «Mes autres sources d'inspiration? La politique suisse et les histoires plus personnelles. J'écris volontiers des pamphlets, des textes satiriques mais aussi des récits intimistes.» Un dernier genre qui aura permis à Antoinette Rychner, dans *Peu importe où nous sommes*, d'évoquer la leucémie de son fils alors âgé de 5 ans, aujourd'hui en rémission. «Du lourd... Une manière de reprendre prise sur ce qui s'est passé, de pulvériser le quotidien, de s'en distancer, de sortir la chose de soi. J'ai la chance d'avoir ce moyen d'expression», confie l'écrivaine mère encore d'un autre garçon de 2 ans et d'une adulte de 20 ans. La Neuchâteloise a vu aussi dans cette démarche un moyen de remercier son entourage pour l'aide alors reçue: «Ce livre a un statut social. Le vernissage s'est déroulé au CHUV. L'art permet aussi de ritualiser des événements.»

MYTHE À DÉMONTER

Le sérieux ou la gravité des sujets abordés par Antoinette Rychner ne permet pas de conclure à une nature pessimiste. «Mes créations n'échappent pas les difficultés mais elles comportent aussi de la lumière. Si j'étais pessimiste, je n'écrirais rien. Je n'aurais pas cette volonté de partage. Ma vie recèle de la beauté quand bien même je sais que nos enfants n'auront pas la tâche facile.» Pour se ressourcer, la Neuchâteloise, qui aime bien jardiner, profite de la forêt voisine. Le sentiment de continuité l'aide aussi à recharger ses batteries. «J'ai, par exemple, particulièrement apprécié la période de ra-

lentissement du semi-confinement. Sans rendez-vous professionnels. Sans stress. Avec l'école à la maison. Notre pensée est constamment colonisée par d'innombrables obligations quotidiennes. Une charge mentale très lourde. D'autant plus pour les femmes», précise Antoinette Rychner qui, en couple, tempore en évoquant le fort engagement de son compagnon. Le bonheur, l'écrivaine l'associe à une forme d'oubli d'elle-même, d'absence de représentation. «J'aime me fondre dans un état ou dans un groupe en perdant la notion du temps. Comme lors d'une randonnée avec des amis ou en remplissant une activité créative»,

note Antoinette Rychner qui, questionnée sur ses utopies, rêve d'un système d'échange entre les humains non monétaire. Et plaide pour une économie de dons supposant l'organisation de microcommunautés réunissant des membres qui se connaissent. «Le capitalisme n'est pas un état naturel à l'homme. Pas plus que l'égoïsme. La compétition relève plutôt de l'exception. Il faut démonter ce mythe. Seule la communauté la plus solidaire survivra. Nous avons tout intérêt à coopérer entre nous.» ■

Sa fiction *Après le monde* aux Editions Buchet-Chastel est disponible en librairie.



THIERRY PORCHET

«Ecrire, c'est tordre le cou à un sentiment d'impuissance», déclare Antoinette Rychner qui signe, avec son nouveau livre, un roman littéraire percutant, engagé et poétique.

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



«ICI»
avait écrit l'autostoppeur
sur sa pancarte.

LES CHÔMEURS ÂGÉS EN FIN DE DROITS BÉNÉFICIERONT D'UNE RENTE-PONT

Les Chambres fédérales ont mis sous toit la semaine dernière la loi sur la prestation transitoire pour les chômeurs de plus de 60 ans

Jérôme Béguin

Bonne nouvelle: la Suisse aura bientôt une nouvelle assurance sociale. Les chômeurs en fin de droits âgés de plus de 60 ans bénéficieront en effet d'une rente-pont en attendant la retraite ou de retrouver un emploi. A partir de 58 ans, si l'on tient compte des deux ans de droit au chômage, on ne risquera plus de finir à l'aide sociale grâce à la Loi sur la prestation transitoire pour les chômeurs âgés que les Chambres fédérales ont mise sous toit la semaine dernière. Elle permettra à un chômeur célibataire de toucher jusqu'à 43 762 francs par an au maximum, 65 643 francs pour un couple. Des sommes qui correspondent à 2,25 fois les montants destinés à la couverture des besoins vitaux. C'est moins que ce que proposait le Conseil fédéral, respectivement 58 000 et 87 000 francs, mais des parlementaires de droite ont fait des chichis. En outre, des conditions assez strictes ont été posées. Pour accéder à la prestation transitoire, il faudra être domicilié en Suisse et avoir cotisé durant vingt années au minimum aux assurances sociales, dont au moins cinq ans après 50 ans, et gagner plus de 21 330 francs

par an. Les mères de famille pourront toutefois faire valoir une interruption de carrière pour tâches éducatives. Il ne faudra pas non plus disposer d'une fortune nette de plus de 50 000 francs ou 100 000 francs pour un couple. Et les avoirs du 3^e pilier font partie de la fortune nette. En revanche, le bien immobilier servant d'habitation à son propriétaire ne sera pas pris en compte. La nouvelle rente devrait coûter 150 millions de francs par an et s'adresser à environ 3400 personnes. Ou plus. Le nombre des plus de 55 ans au chômage a augmenté de près de 50% en mars et avril, alors que le chiffre des personnes de 56 à 64 ans recourant à l'aide sociale a doublé en dix ans.

L'EXEMPLE VAUDOIS

Avec des mesures en faveur de la formation, du perfectionnement et du placement, la prestation transitoire s'intègre dans un dispositif qui vise à soutenir les demandeurs d'emploi et que le Conseil fédéral entend opposer à l'initiative de l'UDC contre la libre circulation soumise au vote le 27 septembre. Le gouvernement a élaboré ce paquet de mesures en consultant les partenaires sociaux au moment de l'arrivée de Pierre-Yves Maillard à la tête de l'Union syndicale suisse (USS). Le Vau-



THIERRY PORCHET

Filet de sécurité pour les travailleurs âgés. Les chômeurs en fin de droits de plus de 60 ans bénéficieront d'une rente-pont en attendant la retraite ou de retrouver un emploi.

dois peut se targuer d'avoir mis en place cette assurance dans son canton il y a dix ans. L'ancien conseiller d'Etat, qui siège au Conseil national, a expliqué durant le débat parlementaire que cette rente n'encourageait nullement le licenciement comme cela a été prétendu sur les bancs de l'UDC. «En 2010, avant l'introduction de la rente-pont vaudoise, il y avait 988 chômeurs de plus de 60 ans,

en 2019, huit ans après sa création, il n'y en a plus que 871, donc 100 chômeurs de moins, soit 10% de chômage des seniors en moins. Une expérience réelle, grandeur nature, montre donc qu'il n'y a aucun effet qui pousse les employeurs à licencier», a déclaré le socialiste. Dans un communiqué, l'USS a salué le vote des Chambres fédérales comme un «progrès concret». «Le niveau de

prestation n'est certainement pas luxueux, mais permet de vivre dans la dignité et de garder sa fortune accumulée durant une vie de travail», estime Pierre-Yves Maillard. L'USS demande maintenant au Conseil fédéral de faire rapidement entrer la loi en vigueur. ■

Lutter contre le chômage des jeunes

Les jeunes de moins de 25 ans sont de plus en plus nombreux à se retrouver sans emploi. Unia demande plus de places d'apprentissage et un accès simplifié aux indemnités de chômage

Manon Todesco

Nouvelle conséquence de la crise sanitaire du Covid-19: au mois de mai, le chômage chez les 15-24 ans a atteint 3,4%, soit 76% de plus que l'année précédente, à savoir 7709 personnes. Unia exige de la Confédération et des cantons qu'ils luttent résolument contre ce problème sociétal et qu'ils le prennent au sérieux. «Le chômage chez les plus jeunes peut avoir d'importantes conséquences, comme, par exemple, une plus grande probabilité de se retrouver de nouveau au chômage, des salaires plus bas dans de futurs emplois ou des atteintes à la santé», souligne Aude Spang, secrétaire nationale à la jeunesse du syndicat, qui ajoute que les chiffres actuels du chômage ne reflètent probablement qu'une partie de la réalité. «Les crises précédentes ont montré que les jeunes et les jeunes adultes ne s'inscrivent souvent pas au chômage, même s'ils sont sans emploi.»

GARANTIR LES PLACES D'APPRENTISSAGE

Partant du constat que le nombre de contrats d'apprentissage conclus a diminué dans certains cantons, Unia appelle le Conseil fédéral à mettre en place des dispositions visant à maintenir ou à créer des places d'apprentissage, mais aussi à soutenir les entreprises qui forment des apprentis. «Si les cantons ont déjà pris des mesures, comme dans les cantons de Genève et Vaud, la Confédération doit les soutenir financièrement, poursuit la syndicaliste. En plus de ces moyens, les cantons doivent intensifier le contrôle de la qualité de la formation.»

MÊMES DROITS POUR TOUS

Par ailleurs, le syndicat invite les autorités à participer au développement

d'offres de coaching et de formation transitoire, dans le but d'empêcher une nouvelle progression du chômage des jeunes, tout comme la nécessité d'étendre les bourses pour les écoles post-obligatoires.

«Concernant les entreprises, nous demandons qu'elles continuent à employer les apprentis après leur formation, ajoute Aude Spang. Et lorsque le maintien dans l'emploi n'est pas possible, les entreprises doivent chercher des solutions de raccordement avec les jeunes et utiliser à cet effet leur réseau.» Unia salue dans ce contexte la décision du Seco selon laquelle les entreprises qui ont sollicité le chômage partiel peuvent engager leurs apprenants après l'examen de fin d'apprentissage. Enfin, Unia demande la suppression du désavantage des jeunes en matière d'allocations de chômage, leurs in-

demnités journalières étant limitées à 200, voire 90. «L'ordonnance Covid-19 prévoit actuellement un maximum de 120 indemnités journalières supplémentaires, mais seulement jusqu'à la fin août, nuance Aude Spang. Comme mesure de crise, le Conseil fédéral devrait donc fixer la durée normale des allocations de chômage pour tout le monde à au moins 260. De même, le délai d'attente de 120 jours pour les diplômés des écoles et de l'université doit être ramené à 5. Quiconque recherche un emploi en ces temps difficiles ne doit pas être accablé par des soucis existentiels supplémentaires.» ■



Au mois de mai, le chômage chez les 15-24 ans a atteint 3,4%, soit 76% de plus que l'année précédente, à savoir 7709 personnes.

Uber Eats: Unia gagne une bataille

Le Tribunal administratif de Genève confirme que la multinationale américaine est un employeur

Aline Andrey

«C'est une belle victoire syndicale!» Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'Unia, ne cache pas sa satisfaction à la suite de la décision du Tribunal administratif de Genève. Celui-ci estime qu'Uber Eats doit être considéré comme un employeur. La plateforme de livraison de repas à domicile a ainsi l'obligation de se conformer à la LSE (Loi fédérale sur les services de l'emploi) et de respecter les Conventions collectives de travail de la location de service et de l'hôtellerie-restauration. «Les salaires et les cotisations des assurances sociales doivent être payés rétroactivement», indique le syndicat dans un communiqué. L'importance de la décision du tribunal va bien au-delà des frontières genevoises, selon Umberto Bandiera: «Cela permet à tous les autres cantons (BE, BS, FR, NE, SG, VD, ZH), où le service de livraison est actif, de prendre la même voie que Genève pour obliger Uber Eats à respecter les dispositifs nationaux. Sur le plan international, c'est aussi une des premières décisions administratives qui appliquent la législation sociale à cette multinationale.» Pour mémoire, en été 2019, Uber Eats avait fait appel à la suite de l'obligation, exigée par l'Office cantonal de l'emploi, de s'inscrire au Registre du commerce.

RECOURS?

Reste que la multinationale a déjà indiqué vouloir saisir le Tribunal fédéral. Ce qui lui permettrait de bénéficier de l'effet suspensif. «C'est la stratégie de cette société: gagner du temps pour exercer en toute impunité. Notre ana-

lyse a été acceptée sur toute la ligne par le Tribunal administratif de Genève, donc nous sommes confiants que les juges fédéraux iront dans le même sens. Même dans un pays très libéral tel que la Suisse, l'Etat de droit doit prévaloir. Les multinationales ont un devoir d'obéissance à la loi. Les syndicats, les autorités et les tribunaux à Genève ne font que rappeler ces principes démocratiques.» Kamilla Lambotte, responsable d'Uber Eats en Suisse, a indiqué à l'ATS que «cette décision ne reflète ni le modèle avec lequel nous opérons ni les raisons pour lesquelles les livreurs choisissent d'utiliser l'application Uber Eats». Umberto Bandiera rétorque: «La nouvelle économie de plateforme vend un rêve de liberté à ses travailleurs, alors que c'est un cauchemar d'exploitation et de précarité. Nombre de ses livreurs se retrouvent dans les files d'attente – que l'on a vues ces derniers temps – pour recevoir un sac de nourriture gratuit.» Le secrétaire syndical fait remarquer que les autres plateformes concurrentes (smood.ch ou eat.ch par exemple) ont commencé à établir des contrats de travail. «C'est un pas en avant, car il y a une reconnaissance du statut de travailleur. Mais les conditions sont clairement loin d'être correctes avec, notamment, des salaires encore trop bas!» Le secrétaire syndical estime à 1500 le nombre de coursiers qui collaborent régulièrement pour les plateformes de livraison de repas à Genève. Et de souligner: «On a parlé avec beaucoup de livreurs de cette décision. Ils sont vraiment très contents!» ■

Une famille aux visées solidaires

La pandémie de coronavirus a généré des élans de solidarité concrète comme celui de la famille Adzijoski à Aclens qui s'est attelée à la fabrication de visières. Chapeau!

Sonya Mermoud

La période de semi-confinement aura été, pour Dejan Adzijoski et sa famille, synonyme de télétravail, d'école à la maison et de... fabrication artisanale de visières. En mars dernier, choqué par les images dramatiques provenant d'Italie et la problématique de manque de masques, cet homme, marié et père de trois enfants, décide de réagir. La pandémie commence à se propager dans notre pays. Les risques de carence d'équipement sont aussi évoqués. L'homme conçoit alors un modèle de visière de protection. «J'ai réfléchi à un prototype peu coûteux et simple à réaliser», précise cet ingénieur en microtechnique de formation qui travaille

aujourd'hui dans une agence de placement comme consultant pour les métiers de l'industrie. Le principe développé est simple et efficace, comprenant une feuille de plastique souple et des éléments de support faciles à assembler. Le bricoleur décide alors, avec l'aide de ses deux aînées, Anastasija, 9 ans, et Teodora, 6 ans, de se lancer dans l'aventure. Et monte, dans le garage de sa maison à Aclens, dans la campagne vaudoise, une petite chaîne de production. Le matériel étant commandé sur Internet, profitant d'un jour de chômage partiel par semaine, il confectionne avec ses deux fillettes – qui au découpage des feuilles, qui au collage ou à la perforatrice, etc. – plus de 550 visières. «L'équivalent d'une personne oeuvrant un mois à plein temps», évalue

Dejan Adzijoski. Les protections ont été offertes à des bénévoles d'associations caritatives afin d'assurer leur sécurité. Et le natif de Macédoine de montrer, ému, plusieurs lettres de remerciements des bénéficiaires. Parmi ces derniers, la Fondation Mère Sofia, qui distribue des repas aux sans-abri. Une structure que la famille avait visitée.

FIBRE SOCIALE

«C'est important de savoir ce qui se passe et de partager. Nous vivons dans une jolie maison, le frigo est plein. Tout fonctionne. Mais il y a d'autres réalités», souligne Dejan Adzijoski aussi soucieux de sensibiliser ses enfants à la pauvreté. «On a eu de la peine de voir ça, d'apprendre que des gens vivent dans la rue, intervient Anastasija. Papa, en tout cas, a eu une bonne idée d'aider.» Et puis, on aime bien bricoler, c'était pas trop difficile», renchérit la cadette. Une initiative qui aura aussi eu un effet bénéfique sur les Adzijoski: «Elle nous a aidés à évacuer le stress généré par cette période difficile en étant réunis autour d'une action concrète et positive. De beaux souvenirs.»

Aujourd'hui, Dejan Adzijoski veut passer le témoin à l'association Confluences, active dans l'intégration des migrants, et à l'Institution de Lavigny, qui s'occupe de personnes atteintes dans leur santé. «Les résidents pourront poursuivre le projet et fabriquer des visières en grande quantité en vue d'une éventuelle deuxième vague. Pour se protéger. Et les distribuer à des personnes qui en auraient besoin. Une démarche valorisante propice à sauver des vies», poursuit le jeune quadragénaire, qui n'en est pas à sa première action solidaire, engagé ponctuellement dans différents projets bénévoles d'intégration par le travail et le sport. Une fibre sociale qu'il exprime également en tant que membre d'Unia. «Je ressens le besoin de me battre pour les autres. J'ai besoin d'agir. Sinon, je m'éteins...» ■



OLIVIER VOGELSANG

Dejan Adzijoski et ses deux fillettes ont fabriqué 550 visières offertes gratuitement à des associations caritatives.

ANNONCE

COURRIER

DOUCES ILLUSIONS

Du «5000 morts! Et après?» du président brésilien au «Des milliers de morts ne doivent pas être un obstacle à la relance de l'économie et des affaires» d'un sénateur américain, en passant par «une vague, deux vagues, trois vagues... On donne des masques à tout le monde et tout le monde au travail, finissons ce confinement» de l'UDC (allemande). Ou: «En Suisse, des milliards de francs s'envolent pour qu'il y ait quelques centaines de morts en moins», de Samih Sawiris, promoteur. On voit que la vision de notre avenir proche, pour les milieux de la finance n'a rien, mais rien à voir avec l'autre vision, celle d'un nouveau monde, sans course au profit. Un monde de partage, un monde écologique, respectueux de notre environnement.

C'est vrai que ce serait magnifique, alors que nous fêtons les 130 ans du 1^{er} Mai, de pouvoir cette année imposer enfin la journée de travail de 8 heures avec les mêmes avantages et conditions salariales. Répartir le même volume de travail entre plus de personnes. On y gagnerait en productivité.

Mais restons les pieds sur terre, actuellement la seule ambition, c'est d'avoir du travail et de pouvoir en vivre, de payer ses dettes ou les crédits contractés, fléau moderne avec la perte d'identité de l'argent. On peut dès le premier franc payer par carte, smartphone ou autres bidules connectés.

En face, on le sait.

On n'a plus affaire à des patrons, dans le sens ancien, mais à des actionnaires et des directeurs assis sur un siège éjectable.

L'argent n'a pas d'odeur, dit-on! Il n'a pas de visage non plus. Il n'a pas de patrie non plus. Il corrompt tout, il achète tout, même les politiques, les juges. Rien ne sert de citer des noms à la vindicte populaire. Les prédateurs qui tirent les ficelles, comme le dit Jean Ziegler dans son livre *Les nouveaux maîtres du monde*, sont des anonymes avec des gouvernements parfois complices par intérêt politique.

On est le peuple. On est la masse. Cela valait avant. Mais maintenant, on a tout mondialisé. «Tu ne veux pas faire ce travail? Mais, mon ami, il y aura des centaines d'autres qui le feront.» N'allons pas chercher trop loin. En Suisse, le pays le plus riche du monde, on a des sans-papiers, des travailleurs au noir que l'on exploite, des saisonniers pour les cultures avec des bas salaires. La précarité existe chez nous, il y en a qui travaillent à des tarifs pour lesquels beaucoup d'entre nous ne travailleraient pas. Mais peut-être devons-nous le faire si le chômage s'aggrave, perdure, que la récession menace. Beaucoup de salariés choisiront alors entre «ça ou rien». (...) En face, on le sait.

L'Histoire nous a montré que, les révolutions, ce ne sont pas ceux qui les font qui gagnent, mais leurs instigateurs. On ne fait que changer de maîtres. En face, on le sait. Le syndicat Unia, tout comme les autres, joue son existence. Il faut jouer fin, sur deux tableaux, savoir jusqu'où on peut aller. Il y aura deux fronts, le capital et les ouvriers qui auront choisi le «ça» et qui ne voudront pas le perdre.

Dans mon existence professionnelle et syndicale, j'ai vu et vécu bien des crises. Mais celle-là est exceptionnelle. Retraité, j'ai encore de la chance, on a un acquis. ■ Marcel Däpp, Lausanne

En raison d'une actualité chargée et d'une place restreinte, nous avons pris du retard dans la publication des courriers reçus de nos lecteurs. Nous les prions de bien vouloir nous en excuser.



Pour une sortie de crise solidaire

Appel: garantir les salaires, pas de licenciements liés au coronavirus!

Les entreprises reçoivent des aides de la Confédération pour maintenir les places de travail et continuer à payer les salaires. Pour cette raison, il ne doit pas y avoir de licenciements pour cause de coronavirus. Nous revendiquons:



Les personnes gagnant des bas à moyens salaires doivent recevoir une **indemnité de 100%** pour le chômage partiel.



Les entreprises doivent garantir les places de travail avec les milliards de la Confédération.



Avez-vous déjà signé l'appel?

unia.ch/appell

UNIA

«JE VIENS D'UNE LIGNÉE DE FEMMES FORTES»

Riche de l'héritage de son grand-père italien, Elise Locatelli est déterminée à devenir maçonne. Reportage avec une féministe de toujours

Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

«Je me sens en vie sur un chantier, les cinq sens en éveil. L'effort physique me plaît, même si c'est éprouvant. Quand je vibre du béton, ma sueur coule jusque dans les murs. Quand je pose la brique la plus haute, je tremble. Et quand je rentre à la maison, j'aime cette fatigue musculaire.» Elise Locatelli parle avec passion du métier de maçon, celui qu'elle a choisi envers et contre tout, et qui lui rappelle tant son grand-père paternel. «Italien, il a épousé ma grand-mère, une ouvrière-horlogère jurassienne (de famille paysanne), qui a travaillé ensuite dans l'entreprise de construction que son mari a créée dans le village des Bois. J'adorais jouer dans son dépôt avec mon frère, et l'odeur du ciment. Indescriptible!» raconte-t-elle avec émotion. Cette senteur, elle l'a redécouverte en 2015 en suivant son ancien compagnon, maçon, sur son lieu de travail. Un flash, sa «madeleine de Proust», pour celle qui décide alors de quitter son apprentissage d'employée de commerce où elle se morfond. «L'ambiance de bureau ne me plaisait pas. Je me sens, au contraire, très bien dans le milieu ouvrier. La solidarité est forte, et c'est comme une grande famille, quand on peut travailler assez longtemps sur le même chantier. J'adore aussi la multiculturalité des chantiers – maintenant, je comprends bien le portugais, l'espagnol, l'italien, mais pas encore l'albanais», lance Elise Locatelli avec enthousiasme, en couple avec un plâtrier hongrois.

«J'aime travailler physiquement, par tous les temps. Le très chaud, le très froid, même la neige...» Elle rit, elle qui prévoit de faire sa pause aujourd'hui dans un parc lausannois près du chantier, malgré la pluie. «En fait, ce qui est inconfortable pour moi, c'est de ne pas avoir un endroit pour me changer seule ou parfois même des toilettes quand on est dans du travail de bricole (petits chantiers, *ndlr*).»

ENVERS ET CONTRE TOUT

En ce matin gris, la maçonne prend le bus à l'aube, sa machine à café dans un sac pour ne pas devoir se priver de son breuvage préféré tout au long de la journée. «Je suis heureuse aujourd'hui de faire du bétonnage. Après plusieurs jours à porter des bidons de gravats de démolition», explique celle qui est employée depuis février en tant que stagiaire dans l'entreprise Dénériaz avec une promesse d'apprentissage pour la rentrée. «Je dois refaire ma dernière année. Car j'ai été licenciée au milieu de ma troisième», confie Elise Locatelli. Je ne suivais plus assez les cours, mes notes ont drastiquement baissé et je ne présentais même plus mon clas-



Dernières finitions d'Elise Locatelli, coachée par le chef de chantier.

seur de formation à mon maître d'apprentissage.» Franche, elle parle de ses problèmes financiers qui ont rendu sa formation si difficile. «A un moment, avec ma paie d'apprentie, je ne pouvais même plus me nourrir correctement. Cette précarité a entraîné un manque de concentration et mon absentéisme scolaire.» Une galère engendrée notamment par la décision de son père et de sa belle-mère de lui couper les vivres. «En apprenant que je voulais devenir maçon, ils ont arrêté de payer ma pension alimentaire.» Cette famille finira au tribunal devant un juge qui, ironie du sort, avait commencé sa carrière comme peintre en bâtiment! «Il a vraiment tout fait pour convaincre mon père, médecin», se remémore Elise Locatelli. La jeune femme de 27 ans a finalement reçu un rétroactif de deux ans qui lui a permis d'éponger ses dettes.

Du côté maternel, l'argent manquait aussi, mais l'amour jamais. «Ma mère était pourtant gênée de dire que j'étais maçon, au début. Elle aurait aimé que j'aille à l'université. Aujourd'hui, elle en est fière, mais très inquiète en me voyant souvent fatiguée.»

FÉMINISTE

Joviale, optimiste et sociable, Elise Locatelli est une battante, à l'image de sa grand-mère maternelle qu'elle décrit

comme une «Viking». «Je viens d'une lignée de femmes fortes. Et la question du féminisme brûle en moi depuis longtemps», dit-elle. «J'ai envie de montrer qu'une femme peut aussi travailler dans la construction. Même si je suis bien consciente que je n'ai pas toujours la force physique nécessaire. J'accepte mes limites et j'essaie d'améliorer mes atouts, comme la lecture de plans, la connaissance des matériaux et le goût de la précision. Mes collègues sont toujours prêts à m'aider. Parfois trop», explique-t-elle avec le sourire. Des remarques sexistes? «Non. Je me souviens seulement d'une fois où un ferrailleur a lancé: "Une femme sur un chantier, ça porte malheur! C'est comme sur les bateaux!" Il s'est ensuite excusé en me disant qu'il plaisantait...» Dans la salle de pause, Manuel Vilariño, grutier de longue date, déclare: «Une femme peut faire la même chose qu'un homme. Mais c'est encore plus dur pour elle! Tirer les tuyaux pour le bétonnage par exemple, c'est très lourd. Ma fille voulait aussi travailler dans la construction, et je suis heureux qu'elle ait finalement choisi une autre voie. Elle est conductrice de bus. Mais Elise pourrait par exemple devenir contremaître...» Recevoir des ordres d'une femme? «Pour moi, aucun problème», dit-il tout sourire.

Son collègue, Manuel Teixeira de Sou-

za a travaillé dans plusieurs pays européens et souligne avoir vu davantage de femmes sur les chantiers en Allemagne: «Surtout des électriciennes, des peintres, des machinistes... des maçons, moins.»

PASSIONNÉE

Durant la matinée, Elise Locatelli met en place les étais avec José Nunez Aveleida. Le chef de chantier, Fabrice Isler, lui fait installer les derniers tuyaux métalliques, avant le bétonnage de la dalle prévue l'après-midi.

La pause de quinze minutes est vite passée. L'occasion pour les travailleurs de pointer leur sentiment d'injustice qu'elle ne soit pas comptée dans leur temps de travail. «Et pourtant, on a l'habitude sur les chantiers d'arriver une demi-heure avant pour se changer et se préparer. Et ça, c'est jamais comptabilisé», souligne Elise Locatelli, révoltée, plus largement, par la sous-enchère salariale. Malgré des moments de découragement, la passion l'habite. Elle regarde les murs en lançant: «Monter des briques, j'adore. Le coffrage aussi.» Et la maçonne d'expliquer les fondations et l'armature d'une maison avec engouement. «J'aime trop! Et pourtant, je n'ai pas naturellement l'âme bricoleuse. Jusqu'à mon apprentissage, j'avais plutôt la tête dans les livres. Donc, ça me demande beaucoup



d'efforts, mais je suis déterminée.» Si elle apprécie l'esthétique du beau béton, elle a un penchant tout particulier pour les vieilles bâtisses, d'où son idée d'une spécialisation dans la maçonnerie ancienne. Son rêve? «J'adorerais vivre dans un très vieux appartement que j'aurais retapé.» ■



La jeune femme «vibre le béton» avec une «aiguille» qui, comme son nom ne l'indique pas, est passablement lourde.



Avant le bétonnage de la dernière dalle, les pièces d'étais sont récupérées par les airs, puis installées.

NOUVELLE VAGUE VIOLETTE AUX REVENDICATIONS PLURIELLES

Des milliers de femmes sont descendues dans les rues dimanche dernier exigeant la fin des inégalités. Arrêt sur images en Suisse romande

Fidèles au rendez-vous malgré la crise sanitaire et plus déterminées que jamais: dimanche dernier, un an après l'extraordinaire mobilisation du 14 juin 2019, plusieurs milliers de femmes sont de nouveau descendues dans la rue pour exiger une égalité dans les faits. Des rassemblements souvent éparés, organisés dans différents lieux, compte tenu des restrictions toujours imposées par la pandémie de coronavirus, mais animés de la même vitalité que lors de l'édition précédente. Cette journée a clôturé l'organisation, aux quatre coins de la Suisse, d'une «Semaine violette» balisée par différentes actions, y compris dans des entreprises, pour soutenir les revendications plurielles des participantes. Parmi ces dernières, la revalorisation des professions dites féminines passant no-

tamment par des rémunérations plus élevées. Une nécessité d'autant plus impérieuse que le Covid-19 a clairement mis en évidence le travail indispensable réalisé par les salariées. Avec notamment, dans le secteur des soins, un personnel à 82% féminin ou encore, dans le secteur du commerce de détail, à plus de 65%. Pour ces employées, Unia a exigé des salaires minimums de 4000 francs x 13 et une prime d'au moins 2000 francs afin de récompenser l'effort fourni durant le semi-confinement. «Du respect, du temps, de l'argent. Plus que jamais!», «Pas de retour à la norme mâle», «On ne lâche rien», etc. La Grève féministe a insisté sur sa volonté de vivre dans une société solidaire, «sans racisme, sans sexisme, sans homophobie et sans transphobie». Elle a ainsi aussi manifesté son clair soutien au mouve-

ment des Black Lives Matter. Plusieurs temps forts ont émaillé ce 14 juin donnant de la visibilité aux droits revendiqués par les femmes. Exigences soutenues à coup de slogans, pancartes et banderoles, musique, flashmob, stands, défilés, etc. A 15h24, heure à partir de laquelle les travailleuses, victimes de discriminations salariales, ne sont plus payées, des manifestations sonores plurielles ont fait vibrer le mouvement partout dans un même élan. Des «files d'attente des droits» ont aussi été formées pour illustrer la trop longue lutte pour l'égalité. ■ SM

Voir aussi en page 8.

Vaud: manifestation débridée



OLIVIER VOGLER/SANG

Il fallait avoir le don d'ubiquité pour suivre tous les événements prévus, mais aussi non planifiés, de ce 14 juin à Lausanne et dans plusieurs autres localités vaudoises. Dans la capitale, c'est déjà la veille, vers 23h30, que plus de 400 femmes se sont retrouvées sur la place St-François, rebaptisée Ste-Françoise, pour lancer la mobilisation à grand bruit de casseroles. Quelque douze heures plus tard, des banderoles, contre le sexisme et le racisme, étaient déroulées au-dessus de la place de l'Europe. L'après-midi, dans le quartier de la Sallaz, devant plus d'une centaine de participantes, plusieurs oratrices notamment des secrétaires syndicales, des professionnelles de la santé, de l'éducation et du commerce de détail ont revendiqué l'importance d'une vraie sortie de crise féministe incluant des revalorisations salariales. Pour marquer l'heure à laquelle les femmes ne sont plus payées, soit 15h24, c'est la chorégraphie féministe de Las Tesis qui a fait danser et chanter femmes, enfants et hommes. Pendant ce temps, au centre-ville, la place de la Riponne réunissait toujours plus de monde, avant qu'une manifestation débridée, à vélo et à pied, suivant un itinéraire spontané, sillonne la ville, rendant la circulation chaotique. Des cyclistes ont notamment tourné gaiement dans de grands carrefours, comme à Chauderon par exemple. Finalement, le cortège est arrivé dans le port d'Ouchy. Dans ce lieu, une marionnette géante, représentant le patriarcat, a été brûlée sous les cris de joie des féministes. ■ AA

Genève: échappée féministe

Au bout du lac, une échappée féministe a eu lieu à la mi-journée, invitant les participantes à se rendre à seize points de la ville, en vélo ou à pied. Sur place, des activités, des actions, des spectacles ou encore des pique-niques sur différents thèmes, comme le congé parental, les violences de genre ou notamment la revalorisation salariale s'y sont déroulées. Malgré les restrictions sanitaires, la mobilisation a été forte: dès 14h, environ 2000 femmes occupaient la plaine de Plainpalais. Accompagnées en musique par des groupes féministes et féministes, dont la chorale Nana'n'air, elles ont formé une grande file d'attente violette, symbolisant la longue lutte menée pour l'égalité. A 15h24, moment de cohésion nationale correspondant à l'heure à laquelle les femmes ne sont plus payées, les Genevoises ont poussé leur cri féministe. Pendant plusieurs minutes, munies aussi de banderoles, elles ont hurlé leur désir de justice et d'égalité. L'après-midi s'est clôturé par la désormais bien connue flashmob féministe internationale, «un violeur sur ton chemin». ■ MT



THIERRY FORCHET



FLORENCE ZAFFRETTI



THIERRY FORCHET



OLIVIER VOGLER/SANG

Des milliers de femmes ont, comme ici à Lausanne, battu le pavé pour exiger une égalité dans les faits et l'émergence d'une société solidaire, sans racisme et sans sexisme.

Neuchâtel: le «mur de la honte» brisé

Les militantes du Groupe d'intérêt femmes d'Unia Neuchâtel ont sorti une batte de baseball! Non pour refaire le portrait de quelques phalocrates, mais pour abattre un «mur de la honte». Durant la semaine, les syndicalistes ont visité des commerces, des restaurants et une crèche, trimballant avec elles des briques noires sur lesquelles les travailleuses rencontrées ont pu noter les discriminations, injustices et violences qu'elles subissent. «Tâches égales, salaires inégaux», «Tu ne peux pas faire ce sport car tu es une fille», «T'as 30 ans? Pas mariée? Pas d'enfant?», «Parascolaire insuffisant, pas adapté aux mamans qui travaillent», pouvait-on lire sur certaines briques, alors que d'autres dénonçaient «harcèlement», «inégalité des chances», «manque de temps», «charge mentale», «mauvaises conditions de travail» ou «violences conjugales». Vendredi, devant la fontaine de la Justice, les féministes ont construit un mur de la honte avec ces briques, avant de se relayer pour les casser une à une, comme pour montrer qu'il est non seulement possible de faire tomber les murs les plus anciens et les plus hauts, mais aussi que cette démolition est nécessaire pour ouvrir un passage à un avenir égalitaire. Pendant cette «Semaine violette», Unia a insisté sur le fait que la précarité des salaires pour les femmes dans le secteur tertiaire n'est plus admissible. Des établissements visités, le syndicat a montré en exemple pour leur gestion socialement responsable les pharmacies Nussbaumer, le magasin bio Terrame et la crèche de l'Amitié. ■ JB



OLIVIER VOGLER/SANG

Jura: les poings sur les «i»

Vendredi, au cours d'une action bien voyante dans les rues de Delémont, Unia Transjurane a voulu dissiper tous les doutes en mettant, à grands coups de marteau, les points sur les «i»: les femmes gagnent généralement près de 20% de moins que leurs collègues masculins, elles doivent obtenir, une bonne fois pour toutes, l'égalité salariale. Unia Transjurane attend d'ailleurs de pied ferme que son initiative cantonale «Egalité salariale: concrétisons!» soit examinée par le Parlement jurassien. Le syndicat ne veut plus voir de salaires inférieurs à 4000 francs et il exige une «prime corona» d'au moins 2000 francs pour l'effort exceptionnel fourni durant l'épidémie par les branches essentielles souvent occupées majoritairement par des femmes. Le groupe Egalité d'Unia Transjurane a aussi mis en ligne un petit film dans lequel trois femmes de la région, Marion la bouchère, Nathalie l'infirmière et Léa l'horlogère, reviennent sur la grève du 14 juin 2019 en évoquant leur lutte pour l'égalité. ■ JB



LUCAS DUBUIS

«Les applaudissements, c'est touchant, mais ça ne paie pas les factures!»

Dans le cadre du 14 juin, une nettoyeuse, une vendeuse et une infirmière en EMS, au front durant la pandémie, demandent reconnaissance et revalorisation de leur métier

Manon Todesco

Durant la crise sanitaire du Covid-19, certaines branches ont enfin été reconnues comme essentielles et vitales par la population, à l'image des soins mais aussi du commerce de détail et du nettoyage où le personnel était en première ligne. Des professions majoritairement occupées par des femmes, aux conditions de travail difficiles, souvent à temps partiel imposé et mal rémunérées. Dans le cadre des actions de la «Semaine violette» et du 14 juin, Unia Genève a décidé de lancer une campagne générale de revalorisation dans ces trois branches pour que tous ces métiers indispensables soient enfin reconnus à leur juste valeur.

UNE VRAIE PRIME POUR LES VENDEUSES

Maria, vendeuse à la Migros, raconte la peur qui régnait au sein du personnel. «On allait au travail la boule au ventre, car au début, on n'avait pas de masques et les distances n'étaient pas respectées. Malgré tout, on était là, on n'a rien lâché et, maintenant, la moindre des choses serait que nos employeurs nous montrent un peu de reconnaissance.» Les syndicats Unia et Sit réclament en effet une prime de 2000 francs pour tous les employés de la vente du canton, en guise de prime de risque pour ceux qui ont travaillé, ou pour compléter la perte de salaire de ceux qui n'ont pas travaillé. «C'était très touchant de se faire applaudir, mais ça ne paie pas nos factures! On ne fait pas un métier facile, il a souvent été considéré comme ingrat et, maintenant, les gens se rendent compte à quel point il est important. Nous méritons tous une reconnaissance pour l'effort fourni.» Cette mesure doit être discutée dans le cadre des négociations conventionnelles en cours. Pour l'heure, Migros a annoncé une prime de 500 francs, seulement pour ceux qui ont travaillé. Insuffisant selon Unia...

NETTOYEUSES SNOBÉES

Montserrat travaille, elle, depuis plus de cinq ans dans le nettoyage, et n'a pas arrêté ces dernières semaines. «Mon mari est âgé et atteint d'un cancer, du coup, j'avais peur de contracter le coronavirus à l'extérieur et de lui transmettre la maladie. Au début, rien n'a été prévu par mon patron, j'ai donc dû acheter des gants et des masques avec mon propre argent pour me protéger. Il est urgent que nos salaires soient augmentés, car à moins de 20 francs brut par heure, on ne s'en sort pas.» A l'occasion du 1^{er} Mai, Unia et le Sit avaient envoyé une pétition à l'Asso-

ciation genevoise des entrepreneurs en nettoyage et de service (AGENS) lui demandant l'octroi d'une prime de risque pour le personnel au front, une augmentation des salaires minimaux à 23 francs l'heure, ainsi que la prise en charge à 100% des RHT par l'employeur. «Dans sa réponse écrite, l'AGENS a renvoyé la question des salaires aux négociations conventionnelles cantonales et laisse le libre-arbitre aux entreprises d'accorder, ou pas, des primes», rapporte Camila Aros, secrétaire syndicale. Si les syndicats reconnaissent que certaines entreprises de nettoyage ont souffert de la crise sanitaire à la suite de la fermeture de certains sites, d'autres ont intensifié leurs mandats, notamment avec les exigences de désinfection. «Pour les patrons du secteur, nos prétentions sont "déconnectées de la réalité", s'indigne Montserrat. C'est sûr qu'on n'a pas vécu la même réalité...» Une nouvelle pétition des nettoyeuses reprend les trois mêmes revendications, dans l'espoir, cette fois, qu'elle aboutisse. «Nous mènerons la bataille même si cette dernière s'annonce difficile.»

SOINS À DEUX VITESSES

Infirmière depuis une dizaine d'années, Amandine travaille dans un EMS qui a été fortement touché par le Covid-19: «En règle générale, on a déjà le sentiment que le milieu hospitalier est prioritaire et que les EMS sont mis de côté, mais cette crise a aggravé la situation. Les premières semaines, nous n'avions pas assez d'équipement pour nous protéger et protéger les résidents. Par exemple, nous lavions les surblouses, pourtant à usage unique, pour qu'elles durent trois jours. Cela a créé beaucoup de stress et d'angoisses. Nous nous sommes sentis comme les délaissés de cette crise.»

Afin de revaloriser le secteur extra-hospitalier genevois, qui compte 80% de femmes, une pétition a été lancée le 22 mai et sera prochainement déposée auprès des autorités cantonales. «Même si c'est un secteur subventionné, il y a des problèmes dans l'application des annuités ou de la classe salariale à l'entrée en fonction», souligne Manuel Nussbaumer, secrétaire syndical. La pétition, qui a recolté plus de 1000 signatures en une semaine, demande une prime de reconnaissance exceptionnelle de 50 francs par jour travaillé du mois de mars au mois de mai. ■

Pour signer la pétition: geneve.unia.ch/petition-pour-le-personnel-des-ems

*Prénom d'emprunt.



THIERRY FORCHET

Dans le cadre de la «Semaine violette», Unia Genève a lancé une campagne générale de revalorisation des métiers qui se sont avérés indispensables durant la crise sanitaire.

Une victoire encourageante pour les femmes

Licenciée à son retour de congé maternité, Céline Zoeteweij vient de voir le caractère discriminatoire de son renvoi confirmé par le Tribunal fédéral. Un soulagement pour la jeune mère

Manon Todesco

L'année dernière, nous avons relaté le long combat mené par Céline Zoeteweij (voir notre édition du 20 mars 2019) à la suite de son licenciement par la régie Pilet & Renaud SA, le jour de son retour de congé maternité. Après quatre ans de batailles juridiques, le Tribunal fédéral a confirmé le 12 mai dernier le licenciement discriminatoire au sens de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg). Une excellente nouvelle selon Unia, qui rappelle que la lutte paie, et une vague de soulagement immense pour la jeune maman. «J'ai le sentiment de pouvoir respirer librement pour la première fois depuis bientôt quatre ans, réagit-elle. Jusque-là, je ne pouvais pas me rendre dans le quartier où se trouvent les bureaux de mon ancien employeur sans être envahie par un sentiment de honte et de malaise, et aujourd'hui, je me sens enfin légitime d'emprunter le boulevard Georges-Favon la tête haute et avec fierté.»

LONG CHEMIN JUDICIAIRE

Pour rappel, Céline Zoeteweij avait été embauchée par la grande régie immobilière en 2006 et avait gravi les échelons pour être nommée responsable de la communication en 2015, juste avant d'apprendre sa grossesse. Lorsqu'elle reprend le travail en septembre 2016 à la fin de son congé maternité, elle est remerciée le jour même par sa direction qui l'informe que sa remplaçante est plus compétente et qu'aucun autre poste n'est disponible. C'est alors qu'elle décide, avec l'aide d'Unia, de contester son licenciement, qu'elle juge abusif et clairement lié à sa maternité. Elle essuie un premier échec au Tribunal des prud'hommes, puis gagne en seconde instance, le 9 janvier 2019: Pilet & Renaud SA est condamné à lui verser une indemnité de trois mois de salaire à titre de licenciement discriminatoire au sens de la LEg. A la suite de quoi la régie a fait recours contre cette décision au Tribunal fédéral, avant que celui-ci le rejette le 12 mai dans un jugement, pour l'heure, non motivé.

VICTOIRE ENCOURAGEANTE

Près de quatre ans de combat auront été nécessaires pour que Céline Zoeteweij obtienne la reconnaissance du préjudice subi, soit le fait d'avoir été licenciée en lien avec la maternité. «Ce jugement est une belle étape de gagnée face aux discriminations faites envers les femmes dans le monde professionnel, souligne-t-elle. C'est encourageant. J'espère de tout mon cœur que cela motivera les nombreuses femmes victimes de licenciement à leur retour de congé maternité à entamer les démarches nécessaires afin de demander réparation. Et à faire ainsi cesser que les employeurs aient recours à ce genre de méthodes.» Toutefois, le chemin à parcourir est encore long. «Comme le montre la perpétuation de telles pratiques, les discriminations dont les femmes font l'objet dans le cadre du travail ne s'arrêteront pas naturellement, écrit Unia dans un communiqué de presse. La libération de la parole des victimes et des sanctions strictes à l'égard des entreprises qui font preuve de sexisme sont essentielles pour que ces agissements cessent.» ■

Nouvelles attaques aux conditions de travail dans la vente

Dans le canton de Berne, le Grand Conseil a décidé de permettre l'ouverture des magasins deux dimanches de plus par an. Unia contre-attaque par référendum

Manon Todesco

Le 9 juin, les députés du canton de Berne ont avalisé l'ouverture des boutiques deux dimanches de plus par an. Une nouvelle attaque contre les conditions de travail dans le commerce de détail, synonyme de plus de stress et de moins de temps libre pour les employés selon Unia. Ce dernier, aux côtés notamment de l'Union syndicale bernoise, se tient prêt à lutter fermement contre ce projet et lance un référendum.

Pour Unia, il est impératif de revaloriser la branche et de la protéger davantage, plutôt que d'imposer à son personnel de nouvelles détériorations professionnelles. «Comme cela a été largement démontré ces derniers mois, les vendeuses accomplissent une grande partie du travail dans les branches essentielles et fournissent les services de base, en particulier en période de crise, souligne le syndicat dans son communiqué de presse. Au contraire de ce que prétendent certaines voix bourgeoises, une nouvelle libéralisation ne sauvera aucune place de travail.» A ce sujet, dans un sondage d'Unia mené en mai dernier,

les salariés ont clairement exprimé que l'activité du dimanche et une prolongation des horaires de travail n'entrent pas en ligne de compte pour eux.

POUR UNE CCT CANTONALE

Avant même la crise sanitaire du Covid-19, la situation était déjà tendue dans les magasins: bas salaires, temps partiel, horaires flexibles et pression au travail sont le lot quotidien des employés de vente. «Les vendeuses commencent tôt, elles n'ont pratiquement pas de pauses et remplissent les rayons après la fermeture des magasins. Des ouvertures prolongées aggraveraient la situation. D'autant plus qu'il n'existe pas de convention collective de travail (CCT) de branche», regrette Unia. Qui estime urgent qu'une CCT cantonale de force obligatoire soit négociée afin que l'ensemble du personnel soit protégé, et plus seulement la moitié. L'attaque prévue par la droite n'affectera pas seulement les salariés, ajoute l'organisation des travailleurs. Elle concerne aussi les petits commerces, car une nouvelle libéralisation des horaires d'ouverture des magasins fait surtout le jeu des grands acteurs. ■



Dans le cadre de la «Semaine violette» et du 14 juin (voir aussi en pages 6 et 7), l'Union syndicale Bienne-Lyss-Seeland (UBLS) et le syndicat Unia Bienne-Seeland ont dénoncé l'extension du temps de travail du dimanche dans le commerce de détail à Berne. La collecte de signatures en vue du référendum commence le mois prochain.

SECRÉTARIATS

BIENNE-SEELAND/SOLEURE

Secrétariat de Bienne
Rue de Morat 33,
2502 Bienne
Tél. 032 329 33 33
Secrétariat de Granges-Longeau
Rue Centrale 3,
2540 Granges
Tél. 032 653 01 11

FRIBOURG

Secrétariat de Fribourg
Route des Arsenaux 15,
1700 Fribourg
Tél. 026 347 31 31
Secrétariat de Bulle
Rue de Vuippens 29,
1630 Bulle
Tél. 026 912 77 14

GENÈVE

Secrétariat
Chemin Surinam 5,
1203 Genève
Tél. 0848 949 120

NEUCHÂTEL

Secrétariat de Neuchâtel
Avenue de la Gare 3,
2000 Neuchâtel
Secrétariat de La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 67,
2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du Locle
Crêt-Vaillant 19-21,
2400 Le Locle
Secrétariat de Fleurier
Place de la Gare 3,
2114 Fleurier
Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Fleurier:
Tél. 0848 203 090
Depuis la France:
Tél. +41 848 203 090

VALAIS

Secrétariat de Sion
Rue de la Dent Blanche 9,
1950 Sion
Secrétariat de Sierre
Rue du Temple 3, 3960 Sierre
Secrétariat de Monthey
Avenue de la Gare 15,
1870 Monthey
Secrétariat de Martigny
Avenue de la Gare 56,
1920 Martigny
Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:
Tél. 027 602 60 00
Depuis la France:
Tél. +41 27 602 60 00

VAUD

Secrétariat de Lausanne
Place de la Riponne 4,
1002 Lausanne
Secrétariat de Vevey
Avenue Paul-Cérésolle 22,
1800 Vevey
Secrétariat d'Aigle
Chemin de la Zima 2,
1860 Aigle
Secrétariat de Nyon
Rue de la Morâche 3,
1260 Nyon
Secrétariat d'Yverdon
Rue Haldimand 23,
1400 Yverdon-les-Bains
Secrétariat du Sentier
Grand-Rue 44,
1347 Le Sentier
Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et Le Sentier:
Tél. 0848 606 606
Depuis la France:
Tél. +41 848 606 606

TRANSJURANE

HORAIRES

Les permanences du syndicat de la caisse de chômage sont à nouveau ouvertes au public selon les horaires ci-après.

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h à 18h.
Tavannes: lundi de 14h à 18h.

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30 au 0848 421 600.

PERMANENCES

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h à 18h.
Moutier: lundi et jeudi de 14h à 18h.
Tavannes: lundi de 9h à 12h, mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

Les modalités de transmission du courrier dans la boîte aux lettres à l'entrée des bâtiments ou par e-mail restent possibles.

BRÈVES

WEIGHT WATCHERS

LE PERSONNEL A DES SOLUTIONS POUR ÉVITER LES LICENCIEMENTS

Soutenu par Unia, le personnel de Weight Watchers (WW) a présenté la semaine dernière une quarantaine de propositions d'alternatives aux licenciements. Pour mémoire, la filiale suisse de la multinationale de la diététique veut se séparer des deux tiers de ses effectifs, soit 110 personnes employées comme coaches de régime. Cette restructuration a été annoncée aux collaboratrices le 9 mai par vidéo-conférence. C'est par ce biais également que la direction entend à l'avenir animer les réunions visant à faire perdre du poids. Le personnel et Unia proposent, au contraire, de miser sur les ateliers en présentiel et suggèrent d'améliorer la gestion et la communication de l'entreprise. WW pourrait de cette manière garder 80% des employées sur le terrain. Pour limiter les conséquences de suppression de postes, le personnel et Unia ont encore élaboré un plan social, qui prévoit des mesures de reclassement. Le syndicat regrette que WW n'ait pas joué le jeu de la procédure de consultation pour licenciement collectif en refusant de fournir les informations financières qui auraient permis de chiffrer précisément les propositions. A l'heure de mettre sous presse ce numéro, la direction n'avait pas encore répondu aux revendications du personnel. Elles ont reçu l'appui d'UNI Global Union, l'internationale des syndicats du secteur des services, qui a adressé un courrier aux pontes de la société aux Etats-Unis. De son côté, le comité «Weight Watchers Switzerland - Save the teams» a lancé une pétition intitulée «Stop aux licenciements» sur change.org qui invite les dirigeants à revenir sur leur décision. ■ JB

TÉMOIGNAGES RETOUR SUR LA GRÈVE DE 2019

Un an après la mobilisation historique du 14 juin 2019, Unia publie un livre de témoignages et de photos en trois langues, *La Suisse bouge. Avec* plus de 500 000 femmes et hommes solidaires dans les rues, cette journée restera dans l'histoire suisse comme la plus grande action politique depuis la grève générale de 1918. L'ouvrage, intégrant des contributions de syndicalistes et de chercheuses, revient sur les actions, les grèves et les manifestations menées dans toutes les régions du pays et dans toutes les professions pour faire respecter les droits des femmes, bafoués depuis si longtemps. ■ MT

Pour en savoir plus: unia.ch/fr/actualites

Le livre est gratuit pour les membres d'Unia et au tarif de 10 francs pour les autres.



WWW.EVENEMENT.CH

IMPRESSUM L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60 · Fax 021 321 14 64 · redaction@evenement.ch www.evenement.ch **ÉDITEUR** L'Événement syndical Syndicat Unia **PRÉSIDENT** Aldo Ferrari **RÉDACTRICE EN CHEF** Sylviane Herranz **RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE** Sonya Mermoud **ADMINISTRATEUR** Nicolas Jacot **JOURNALISTES** Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin **COLLABORATEURS RÉGULIERS** Evelyn Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri **PHOTOGRAPHES** Thierry Porchet, Olivier Vogelsang **ABONNEMENTS** 39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.- Abonnement de soutien Fr. 100.- forum@evenement.ch Publicité pub@evenement.ch **CONCEPTION & MISE EN PAGES** Atoll «ilots graphiques» Catherine Gavin **IMPRESSION** Pressor SA, Delémont- Tirage contrôlé 58 164 exemplaires.

UN PRÊT, DU CHÔMAGE PARTIEL ET... DES LICENCIEMENTS

Unia dénonce le licenciement collectif sans respect du cadre légal et le dépôt de bilan de Day Medical SA, qui a profité du chômage partiel et d'un prêt Covid-19



Une action de protestation par les travailleurs, soutenus par Unia, s'est déroulée le 11 juin devant l'entreprise Day Medical SA, rachetée en octobre 2018 par la multinationale australienne Haemokinesis.

Textes Aline Andrey

Fin avril, la quarantaine de salariés de Day Medical SA – société sise à Avenches et propriété de Haemokinesis depuis octobre 2018 – n'ont pas touché leur salaire. Le 1^{er} mai, ils envoient une première mise en demeure à la direction. Sept jours plus tard, le vendredi soir du 8 mai, les employés apprennent par mail qu'ils vont devoir tous quitter la société, spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*. «C'était tellement violent!» dénonce Nicole Vassalli, secrétaire syndicale d'Unia, appelée à la rescousse le soir même par les travailleurs.

Le lundi 11 mai, Day Medical SA – par l'entremise de M. Marc Russenberger, membre du conseil d'administration de la société – explique aux employés qu'une demande de mise en faillite sera déposée le jour même, qu'ils doivent rendre leur badge, puis les licencie de manière ordinaire, sans préavis, sans aucune procédure de consultation, au mépris du Code des obligations. Un procédé qui ne permet pourtant pas aux travailleurs de s'inscrire au chômage, puisque l'employeur est censé verser les salaires pendant

toute la période du préavis (soit, pour beaucoup, jusqu'à fin août). Le 14 mai, ils sont contraints de déposer une démission immédiate justifiée (ils n'ont plus de badge, l'interdiction de se rendre sur les lieux et toujours pas de salaire) afin de pouvoir toucher l'assurance chômage.

SANS REVENU

Actuellement, la majorité du personnel est au chômage, mais certains sont à l'aide sociale et d'autres sont toujours sans revenu. Début juin, les salaires d'avril et de mai n'avaient toujours pas été payés, alors qu'une partie des indemnités de chômage partiel (RHT), des indemnités de l'assurance perte de gain pour maladie et des allocations familiales ont été encaissées par la direction, mais jamais reversées. Avec le soutien d'Unia, les travailleurs ont demandé la mise en place d'une conciliation tripartite au Service de l'emploi (SDE) vaudois, afin de trouver un accord et le paiement des salaires. «Le licenciement collectif s'est fait sans respecter le cadre légal et sans même avertir le Canton, souligne Nicole Vassalli. Nous ne comprenons pas comment une entreprise puisse recevoir de l'argent issu des fonds publics

sans, en contrepartie, garantir au minimum le maintien des emplois.» A noter qu'un quart des employés a continué à travailler jusqu'au 8 mai, même pendant le semi-confinement, sans salaire.

FAILLITE?

Parallèlement, la firme australienne Haemokinesis a annoncé à ses clients par communication interne qu'elle fermait Day Medical et reprenait ses activités. Elle a aussi demandé qu'ils s'acquittent de leurs factures sur un compte en Australie. Quelques salariés ont d'ailleurs été réengagés «pour réceptionner et faire sortir du matériel, faisant craindre un siphonnage des actifs de Day Medical SA par Haemokinesis», dénonce le syndicat dans un communiqué. Unia a ainsi écrit au Ministère public central, division criminalité économique, pour demander un séquestre immédiat des biens. «Même si la faillite est prononcée le 29 juin, date de l'audience au Tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois à Yverdon-les-Bains, il risque de n'y avoir plus rien à vendre et donc aucune possibilité de verser les salaires manquant aux employés lésés», craint Nicole Vassalli. A noter encore que Day Medical a reçu un prêt de la Confédé-

ration de 250 000 francs. La secrétaire syndicale espère avec les travailleurs que l'action de dénonciation le 11 juin devant l'entreprise avenchoise porte ses fruits.

Ce même jour pourtant, Unia recevait une communication du SDE. «Il considère qu'il ne s'agit pas d'une procédure de licenciement collectif en raison de la résiliation des rapports de travail, explique Sébastien Schnyder, secrétaire syndical d'Unia Vaud. Nous nous éton-

nons de cette réponse, car nous estimons au contraire qu'il s'agit bien de la responsabilité du SDE de contrôler et de faire respecter le cadre légal lié au travail.» Et de conclure: «Nous ne pouvons nous contenter de cet abandon des travailleuses et des travailleurs de Day medical ainsi que de leur famille, alors que l'entreprise a profité d'aides importantes de la part de la collectivité.» ■

DEUX EMPLOYÉS LICENCIÉS TÉMOIGNENT

«Depuis fin mars, je n'ai plus d'entrée d'argent. Une de mes collègues a touché un seul jour de chômage en mai, à cause des jours de carence – je ne m'attends pas à davantage. Ce n'est pas normal! Nous sommes une dizaine à avoir travaillé comme des fous jusqu'au 8 mai, malgré la pandémie. Nos autres collègues ont au moins reçu une partie des RHT. Si c'était une vraie faillite, je pourrais comprendre. Mais dans ce cas, nous parlons de gens millionnaires qui traitent les travailleurs comme ça! C'est un manque de respect envers nous, mais aussi envers les patients qui ont besoin de nos instruments...»

«J'ai reçu en avril une partie des RHT, environ 50% de mon salaire. Et pas d'allocations familiales. Personne ne s'attendait à la faillite, même si le chiffre d'affaires n'était pas à la joie. Pour la plupart d'entre nous, surtout les plus de 50 ans, c'est une période compliquée pour retrouver du boulot. Avec notre action et via les réseaux sociaux, on espère toucher directement l'Australie, où se trouve le siège de Haemokinesis.» ■

Dialogue social toujours gelé à la Vaudoise Aréna

Unia, au nom des salariés qui ont dénoncé les conditions de travail à la patinoire, saisit l'Office cantonal de conciliation

Jérôme Béguin

Unia saisit l'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs du travail au sujet du litige à la Vaudoise Aréna. Le syndicat a informé les médias de cette démarche jeudi dernier au cours d'une action devant le Palais de Beaulieu, où se réunissait le Conseil communal de Lausanne. Le Centre sportif de Malley SA (CSM), qui gère la patinoire, est en effet détenu majoritairement par les Villes de Lausanne, de Prilly et de Renens. Dans sa séance du 5 mai, le délibératif lausannois avait d'ailleurs témoigné de son inquiétude quant à l'organisation du travail et au management au sein du CSM, de son soutien au personnel et avait appelé à une résolution du conflit.

La crise a débuté à l'automne dernier, à l'approche des Jeux olympiques de la jeunesse tenus en janvier, lorsque des employés du complexe sportif ont dénoncé les sous-effectifs, une surcharge de travail énorme, avec des journées pouvant atteindre jusqu'à 20 heures (!) en violation de la Loi sur le travail, de fortes tensions avec la hiérarchie, le froid régnant dans le local de pause ou encore la suppression des places de stationnement.

«COMPORTEMENT DÉPLORABLE»

Le syndicat, qui défend le personnel, dénonce le «comportement déplorable» de l'employeur depuis le début du conflit et son refus d'entamer un dialogue. «Au lieu d'écouter les salariés, de prendre en compte leurs revendications, la direction a menacé, intimidé, durci les rapports de tra-

vail», déplore Arthur Auderset, secrétaire syndical d'Unia Vaud. Résultat, cinq travailleurs sont en arrêt maladie depuis plus de six mois. «Ils ont une longue ancienneté dans l'entreprise, certains ne sont pas loin de la retraite et ont été atteints dans leur santé et leur personnalité.»

A la demande du Canton, un audit externe a été commandé pour établir les faits et les responsabilités dans cette affaire, mais ses résultats n'ont pas été communiqués à Unia. Le syndicat exige d'obtenir une copie de ce rapport d'audit et demande à ce que les salariés en arrêt soient libérés de leur obligation de retourner au travail jusqu'à la fin du conflit afin d'éviter de côtoyer les personnes qu'ils ont dénoncées. «Ceux qui ont fait du mal sont absolument épargnés», explique Arthur Auderset. Jeudi dernier, à l'issue de l'action syndi-

cale, le CSM a toutefois diffusé un communiqué assurant que des dispositions étaient désormais en œuvre visant à garantir «un climat de travail de qualité» aux collaborateurs. «Non, la direction n'a pris aucune mesure et n'a toujours pas répondu aux reproches qui lui sont faits», réfute le secrétaire syndical. Unia espère que l'Office de conciliation convoquera rapidement les parties. «Il faut trouver une solution pour les personnes qui ont été lésées, réparer le tort qu'elles ont subi et sauvegarder leurs intérêts professionnels», conclut Arthur Auderset. ■

NOIR AU TRAVAIL

Denise Efionayi, chercheuse à l'Université de Neuchâtel, s'exprime sur le racisme anti-Noir au travail. Interview, témoignages de victimes et point de vue d'une avocate

Propos recueillis par Anne Onidi

Un homme noir décède sous le genou d'un policier aux Etats-Unis et ce sont les foules du monde entier qui crient leur révolte. En Suisse, le racisme anti-Noir au travail se manifeste sous diverses formes: discrimination à l'embauche, harcèlement basé sur la couleur de peau, freins pour accéder à de hautes fonctions. Denise Efionayi, chercheuse au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel, connaît bien la problématique pour avoir mené des travaux pour le compte de la Confédération¹.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment vivez-vous les manifestations actuelles en Suisse entourant le meurtre de Georges Floyd?

Je suis partagée. D'une part, je suis très contente qu'on parle de racisme, c'est une question qu'il vaut mieux aborder de front; de l'autre, ça m'agace, parce que je pense qu'on n'avait pas besoin de ça pour en parler, puisqu'on a, nous aussi, des problèmes de racisme. J'aurais préféré que la discussion vienne d'ici. Ces dernières années, il y a eu plusieurs cas dans le canton de Vaud² qui ont beaucoup marqué les collectivités noires de Suisse.

Qu'est-ce qui est spécifique du racisme anti-Noir?

Sur la base de nos études, il s'est avéré qu'il y a une gradation des racismes. Il y a encore cet héritage d'une pseudo-science raciste, qui classait les populations et où les Noirs se trouvaient souvent tout en bas de l'échelle, près du monde animal. Ces archétypes sont vieux de plus de 200 ans, ils sont liés à l'histoire de l'esclavage et ont laissé une empreinte dans notre mémoire collective. Encore aujourd'hui,

une étude a montré que 24% des Suisses pensent que, «à long terme, la présence des Noirs en Suisse va mettre en danger notre culture»³.

La Suisse n'ayant pas de passé colonial, ne se considérerait-elle pas préservée de tout ça?

Toutes sortes d'excuses sont avancées. Quand la question du post-colonialisme a été soulevée, la Suisse s'est défendue en disant qu'elle n'avait jamais eu de colonies. Pourtant, c'est un des premiers pays globalisés. Au début du XX^e siècle, elle était très active dans le commerce international. N'oublions pas qu'elle a aussi financé l'esclavage. En France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, on a dû mettre ces problèmes sur la table. En Suisse, le débat pouvait être contourné, car il n'y avait pas de pression pour le mener.

Quelles sont les bases du racisme anti-Noir dans le domaine du travail?

Le monde du travail est une problématique particulière, car il y a un stéréotype bien ancré que les Noirs sont instinctifs, très doués pour la musique, mais pas forcément très intelligents. Il y a cette opposition animalité-esprit. Et donc, effectivement, il y a parfois encore, chez certains employeurs et collègues, l'idée que les Africains doivent plus travailler pour comprendre la même chose. Je vois là l'empreinte inconsciente du racisme pseudo-scientifique. Cette spontanéité, cette propension à l'émotion qu'on prête aux Noirs est en opposition à ce qu'on attend d'un certain professionnalisme. Il y a aussi l'idée de l'Africain un peu paresseux, surtout les hommes, moins les femmes.

Et comment se manifeste-t-il?

Un Noir doit plus faire ses preuves. Il y a un parallèle à établir avec le sexisme. La progression hiérarchique est plus difficile, parce qu'on pense que la personne noire ne serait pas trop bien acceptée par les autres ou



OLIVIER VOGELSANG

Des manifestations dénonçant le racisme ont eu lieu dans différentes villes de Suisse comme ici à Lausanne, à la suite de la mort de George Floyd tué le 25 mai dernier à Minneapolis, dans le Minnesota aux Etats-Unis, par un policier blanc.

parce qu'on ne la considérerait pas capable. Une étude en milieu hospitalier a montré que certains patients ne font pas confiance à la personne noire. Face à ce problème, des hiérarchies mettent les choses au clair alors que d'autres les banalisent. Beaucoup de Blancs n'ont pas envie de s'occuper de ce problème. J'ai l'exemple d'un homme nigérian responsable d'une équipe essentiellement constituée de Portugais. L'équipe a fait corps pour s'opposer à cette autorité et le responsable a finalement choisi de quitter son poste. Sa direction ne l'avait pas suffisamment soutenu. Les employeurs n'ont pas forcément envie d'être confrontés à ce problème. Faire abstraction du racisme, c'est un luxe de Blanc. Un Noir, lui, ne le peut pas.

Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique⁴, les personnes interrogées admettent en majorité avoir des stéréotypes, positifs et négatifs sur

les personnes noires, mais la plupart rejettent l'existence d'un racisme anti-Noir. Selon vous, ces stéréotypes ne seraient-ils justement pas une manifestation du racisme?

Oui, catégoriser les personnes peut relever d'une attitude raciste. Je pense qu'on l'est tous un peu, parce qu'on est tous marqués par des stéréotypes culturellement transmis depuis longtemps. Il y a toutefois des gradations et certaines personnes sont prêtes à réfléchir et à considérer qu'elles peuvent l'être. Personne n'est à l'abri du racisme: il s'exprime dans la famille, au sein d'un couple mixte, etc. Beaucoup de Noirs ne parviennent pas à avoir une conversation franche avec des Blancs parce que, dès qu'ils osent dire qu'une remarque est raciste, c'est mal reçu. Le racisme quotidien qu'on ne discute pas et qu'on banalise trop souvent est aussi lourd. J'ai été surprise lors de l'étude que ce thème soit aussi sensible. Certains se retirent dans leur communauté noire

à cause de ça. Le problème de ce racisme quotidien, c'est la répétition, qui use. Chaque chose prise séparément n'est pas forcément gravissime, mais l'accumulation à longueur de journée devient pénible. Des études ont même montré que des discriminations provoquent un stress et nuisent à la santé. ■

¹Etat des lieux du racisme anti-Noir en Suisse, 2017.

²Hervé Mandundu, tué par balle le 6 novembre 2016 par un policier, chez lui; Mike Ben Peter, mort le 1^{er} mars 2018 après avoir été plaqué au sol par six policiers; Lamine Fatty, trouvé mort dans une cellule de police le 24 octobre 2017.

³Enquête *Vivre ensemble en Suisse*, 2017, de l'Office fédéral de la statistique.

⁴«Les Noirs en Suisse», 2018 (fait partie de l'enquête *Vivre ensemble en Suisse*).

TÉMOIGNAGES

MANIPULATIONS ET RABAISSEMENTS QUOTIDIENS

«Je travaille dans une société de transport en tant que chauffeur de car. Lorsque j'ai commencé, un collègue m'a pris comme marionnette. Il me demandait des services à répétition auxquels je répondais toujours favorablement. Un jour, j'ai décidé que ça suffisait et j'ai commencé à lui dire non. Là, il s'est mis à me rabaisser avec des paroles telles que "Toi, ne parle pas beaucoup, parce que, nous, les Blancs, on n'aime pas trop quand les Noirs parlent trop" ou "Ne me coupe pas la parole, tu es un gros malhonnête." Il s'est aussi mis à me faire des remarques sur ma manière de conduire. Lorsqu'il est devenu chef de team, la situation a empiré. Il a trouvé trois autres personnes ayant les mêmes idées que lui et qu'il s'est mis à utiliser comme pions pour m'accuser de prétendues fautes professionnelles. Du genre: "Les autres m'ont dit qu'ils t'ont vu rouler trop vite." Il me charge auprès des supérieurs de fautes que je n'ai pas commises. Ses manipulations et ses rabaissements sont quotidiens. Il veut me pousser au licenciement ou au départ volontaire. Certains collègues observent le harcèlement, mais ils n'ont pas la force de le dire collectivement par peur des représailles. Moralement, c'est très dur. Mais j'ai besoin d'être en forme moralement pour bien faire mon travail.»

REGARD DE SUPÉRIORITÉ

«Je suis arrivée en Suisse à l'âge de 7 ans. Enfant, un monsieur m'a insultée dans la rue sans que ni la maîtresse, ni les camarades ne réagissent. A l'Université, un professeur m'a dit que je n'arriverais pas à prononcer son nom germanique. Comme j'y suis arrivée, il m'a complimentée de ma "remarquable intelligence africaine, devant une assemblée, sans que de nouveau, personne ne bronche. J'étais révoltée et, au fil des années, j'ai compris que je devais être meilleure que les autres. On avait un regard sur moi de supériorité. Heureusement, mes parents avaient des diplômes d'écoles occidentales, ce qui m'a épargné le complexe d'infériorité et ne m'a pas freinée pour évoluer plus ou moins normalement dans des milieux professionnels qualifiés. Durant

une période de chômage, un conseiller de l'ORP m'a épaulée en cherchant à comprendre pourquoi je ne trouvais rien avec mes compétences linguistiques. Il s'est renseigné auprès d'employeurs qui lui ont dit que des «personnes comme moi» avec ces qualifications, c'était nouveau, et que cela soulevait de la méfiance. Actuellement, j'enseigne dans une institution ouverte à des personnes issues de minorités. En parallèle, je cherche un poste à responsabilité et quand j'apprends qui obtient la place, je réalise que c'est forcément une personne suisse de l'origine la plus courante. Ça me choque d'autant plus que d'autres personnes qualifiées issues des minorités rencontrent le même problème d'emploi. Je suis étonnée du silence des autorités vaudoises dans le contexte actuel et j'espère que cette problématique trouvera des solutions concrètes dans le canton.»

DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT

«Il y a 23 ans, j'ai trouvé un boulot dans une société de nettoyage. Lors de l'entretien, le directeur m'a dit: "Les Africains dorment la journée et pas la nuit!" Qu'est-ce que j'avais bien pu faire pour qu'il me dise ça? Toujours est-il que j'ai eu de très bons rapports avec mes collègues et qu'à cette époque, le racisme au travail, je ne savais pas encore ce que c'était. Bien sûr, je me suis fait contrôler plusieurs fois par la police, arrêter à de nombreuses reprises à la douane. J'ai essuyé des propos racistes des uns et des autres, auxquels j'ai donné suite en portant plainte ou en écrivant des courriers. Puis, en tant que soignant dans un grand hôpital, j'ai vécu une expérience difficile. Quand je suis arrivé dans l'équipe, je n'ai pas bénéficié des mesures d'accompagnement habituelles. Pourtant, d'autres collègues qui ont commencé en même temps que moi ont été accueillis normalement. Un collègue infirmier comme moi avait des propos racistes déguisés et demandait à notre supérieur de me faire licencier. Il se comportait de manière délétaire. Je me suis longtemps demandé ce que j'avais fait pour mériter une telle différence de traitement. Dans le passé, je me suis fait insulter de nègre par des patients. J'ai compris, ce n'était pas grave, ils étaient malades. Mais un professionnel de santé qui fait ça, non. Je vais demander à ce que la direction examine l'attitude de ce monsieur. Je n'ai pas envie qu'il fasse subir ça à d'autres. Je suis content en Suisse et ça va bien, mais il y a des personnes qui abusent de leur autorité.» ■

«LE RACISME ORDINAIRE, ENCORE PLUS DANGEREUX»

Le point de vue de Brigitte Lembwadio, avocate associée à l'étude BLK Consulting à La Chaux-de-Fonds

«Il y a le racisme brut, mais aussi le racisme ordinaire, encore plus dangereux, car il a des conséquences sur la santé. Je me rappelle d'une dame travaillant dans le domaine de la santé. Face au harcèlement grossier dont elle faisait l'objet de la part de sa supérieure et de collègues (bruits de singes, nez bouché à son passage), elle a développé une affection cardiaque. Etant proche de la retraite, cela a marqué la fin de sa carrière. On a pu négocier une année de salaire, mais les personnes en poste ont pu continuer de sévir. Je pense également à une personne travaillant dans une entreprise depuis des années. Des collègues ont commencé à épingler sur le mur des images de singe avec son nom. Cela a duré un certain temps. On a approché l'employeur qui a ouvert une enquête, sanctionné les responsables et offert la garantie que cela ne se reproduirait plus. Mais pour la personne visée, ce n'était simplement plus possible de collaborer avec ces gens-là. Elle n'a pas réussi à revenir travailler et s'est finalement fait licencier. C'est terrible car, dans ce cas, malgré le soutien de l'employeur, il n'y avait que peu de marge de sanction contre les agresseurs sous l'angle du droit du travail. Ils ont reçu un avertissement mais un licenciement immédiat pour justes motifs n'aurait pas forcément été confirmé par un tribunal. J'ai également eu le cas d'un homme travaillant au sein de l'administration fédérale, très qualifié, même par rapport à ses chefs. Face au racisme pesant qu'il subissait, il a tenu une année, puis a démissionné. Ce que je trouve terrible, c'est que, quand vous osez vous plaindre, on vous traite d'hypersensible, d'émotionnel. On ajoute du mépris sur le mépris. Or, le racisme anti-Noir est très objectif. Qu'on arrête de croire que c'est subjectif.» ■